

# DES ANGLES MORTS QUI N'EN SONT PAS

La Russie a convoqué une réunion informelle du Conseil de sécurité pour soutenir que l'ONU ignore les violations commises par les forces ukrainiennes. Les propres rapports de l'ONU disent le contraire : ils consignent ces violations — parce que l'Ukraine ouvre ses portes à l'ONU — et ils consignent les violations commises dans les lieux de détention russes à une échelle bien plus grande, là où la Russie ne laisse entrer personne. Huit affirmations, les faits, et ce que chacune concède.

UKRAINE EVIDENCE HUB  
REGISTRE VÉRIFIÉ  
OCT. 2026

75 sur 134

prisonniers de guerre russes détenus par l'Ukraine ayant fait état auprès de l'ONU de torture ou de mauvais traitements — publié par l'ONU [A](#)

HCDH, rapport du 29 juin 2026, par. 93 · surtout en transit, avant l'internement officiel

124 sur 129

prisonniers de guerre ukrainiens libérés par la Russie ayant fait état auprès de l'ONU de torture ou de mauvais traitements [A](#)

HCDH, rapport du 29 juin 2026, par. 86

31 · 129

exécutions de prisonniers de guerre et de personnes hors de combat depuis févr. 2022 : par les forces ukrainiennes · par les forces russes [A](#)

HCDH, rapport du 29 juin 2026, par. 96, 85

0

accès de l'ONU à la Russie ou aux territoires occupés de l'Ukraine ; accès complet au territoire contrôlé par l'Ukraine [A](#)

HCDH, rapport du 29 juin 2026, par. 14

L'ESSENTIEL

**La prémisse est fausse.** Le titre de la réunion promettait de « percer les angles morts » des rapports de l'ONU sur les forces ukrainiennes. Ces violations figurent dans les rapports de l'ONU — les mêmes rapports que la Russie a qualifiés de partiels lors de la réunion.

**L'échelle joue dans l'autre sens.** Pour chaque indicateur publié par l'ONU — torture de prisonniers, exécutions, violences sexuelles — les chiffres relatifs à la détention par la Russie sont plusieurs fois supérieurs, et la Commission d'enquête a établi des crimes contre l'humanité commis par les autorités russes.

**Le seul organe de l'ONU cité par la Russie a dit le contraire.** Le Comité contre la torture a consigné des *allégations* concernant les prisonniers de guerre russes en Ukraine. « Torture généralisée et systémique, y compris des violences sexuelles » : telle est sa conclusion concernant les Ukrainiens détenus par la Russie.

**La salle n'a pas suivi.** Les 14 autres membres du Conseil ont tous pris la parole. Aucun n'a souscrit à l'affirmation selon laquelle l'ONU dissimule les violations ukrainiennes ; le Danemark, la Lettonie, le Royaume-Uni, la France et la Grèce ont souligné le refus d'accès opposé par la Russie, et même des membres neutres ont soutenu les mécanismes de surveillance de l'ONU.

**Pour être juste.** Les violations ukrainiennes sont réelles et consignées, et l'Ukraine a ouvert des enquêtes. Elles sont connues parce que l'Ukraine accorde l'accès que la Russie refuse.

LES HUIT AFFIRMATIONS

|                            |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                  |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Vassili Nebenzia · 14 oct. | « ...les conclusions du Comité de l'ONU contre la torture concernant la torture et les violences sexuelles systématiques [à l'encontre de militaires russes détenus par l'Ukraine] »                                           | Déforme les propos du Comité                                     |
| Vassili Nebenzia · 14 oct. | « ...elle fait tout pour éviter de documenter les crimes du régime de Kiev... en portant des accusations infondées contre la Russie, ce qui est particulièrement caractéristique du HCDH dirigé par M. Volker Türk. »          | L'ONU documente les deux camps                                   |
| Rodion Mirochnik · 14 oct. | « Dans la zone frontalière contrôlée par Kyiv, il existe tout un réseau de dizaines de prisons secrètes, que les rapports des organisations internationales de défense des droits de l'homme appellent "camps de transit"... » | Aucune preuve présentée                                          |
| Rodion Mirochnik · 14 oct. | « [Les prisonniers évoquent] des chaises électriques... des téléphones de campagne... des procédures pseudo-médicales barbares, des membres amputés, des tortures moyenâgeuses, le marquage au fer... »                        | En partie consigné par l'ONU, présenté de manière sélective      |
| Vassili Nebenzia · 14 oct. | « ...où les forces ukrainiennes imposent massivement des blocus logistiques... [Mirochnik] s'est personnellement rendu sur les lieux des bombardements et des blocus, notamment à Aliochki. »                                  | La ville est tenue par la Russie                                 |
| Vassili Nebenzia · 14 oct. | « Kiev terrorise la population civile jusqu'au cœur de la Russie. »                                                                                                                                                            | Des chiffres non vérifiés — et une règle qui lie aussi la Russie |
| Vassili Nebenzia · 14 oct. | « [La Sous-Secrétaire générale de l'ONU aux droits de l'homme, Claudia Fuentes Julio,] n'a pas pu trouver le temps d'assister à notre réunion... »                                                                             | Les réunions Arria sont informelles                              |
| Larry C. Johnson · 14 oct. | « Au moins 12 404 civils ont été tués par les forces armées ukrainiennes depuis 2014... Le bilan de la Russie en Ukraine est conforme à une politique consistant à ne pas prendre les civils pour cible. »                     | Ajoute un total de l'ONU à un chiffre russe                      |

CE QUE NOUS DEMANDONS

Répondre à l'affirmation sur les « angles morts » par les propres constatations de l'ONU — rapport du HCDH du 29 juin 2026, par. 85–86, 93, 96, 98–100 · demander à la Russie d'accorder au HCDH, à la Commission d'enquête et au CICR l'accès à tous les lieux où des Ukrainiens sont détenus, comme le fait l'Ukraine · soutenir les enquêtes sur les violations commises par toute partie, y compris les 20 affaires ukrainiennes relevées par le Comité contre la torture · s'agissant d'Olechky, demander à la Russie de confirmer l'évacuation déjà préparée — liste convenue, 358 personnes vérifiées, CICR prêt (Vérification 04).

# UNE RÉUNION INFORMELLE AU TITRE OFFICIEL

Une réunion selon la formule Arria a l'apparence d'une séance du Conseil mais ne laisse aucune trace dans les documents officiels du Conseil. Trois intervenants, un organisateur, quatorze réponses, et ce que la réunion a passé sous silence.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

| LA RÉUNION                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Format                                                          | Réunion selon la formule Arria — informelle, ce n'est pas une séance du Conseil de sécurité ; convoquée par un seul membre ; en général ni compte rendu ni document final (Security Council Report, méthodes de travail)                                                      |
| Organisateur                                                    | Fédération de Russie (membre du Conseil)                                                                                                                                                                                                                                      |
| Date et lieu                                                    | Mardi 14 oct. 2026, 15 h 00, salle de conférence 8, Siège de l'ONU ; diffusion sur UN Web TV                                                                                                                                                                                  |
| Titre                                                           | « Piercing the Blind Spots of Violations of International Humanitarian Law and International Human Rights Law in the Context of the Ukrainian Crisis: Putting the Spotlight on Activities of Armed Forces of Ukraine »                                                        |
| Note de cadrage (telle que résumée par Security Council Report) | « Angles morts institutionnels » dans les rapports internationaux ; attaques contre des civils ; accès aux approvisionnements dans les zones de front (Olechky) ; traitement des prisonniers de guerre russes ; inclusion de telles allégations par le HCDH dans ses rapports |
| Contexte                                                        | Cinq jours après une séance d'information d'urgence du Conseil de sécurité sur les frappes russes (9 oct.), au cours de laquelle le Secrétariat de l'ONU a rendu compte des victimes civiles et de la situation à Olechky                                                     |

| LES INTERVENANTS |                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vassily Nebenzia | Représentant permanent de la Fédération de Russie                                                                                                                                   | Organisateur · déclarations d'ouverture et de clôture (publiées par la Mission russe)                                                                                                                                                                      |
| Rodion Mirochnik | Ambassadeur itinérant du MAE russe « chargé des crimes du régime de Kyiv » · sous sanctions de l'UE depuis le 24 juin 2024 (ainsi que de la Suisse, de l'Australie et de l'Ukraine) | Intervenant · a présenté un rapport intitulé « Prisons secrètes », des vidéos d'anciens prisonniers de guerre et une déclaration enregistrée du chef du district d'Olechky installé par la Russie ; a répété ces affirmations au Siège de l'ONU le 15 oct. |
| Larry C. Johnson | Présenté par la Russie comme un « expert indépendant » ; commentateur politique et ancien analyste de la CIA (Security Council Report)                                              | Intervenant · ses propos correspondent au texte qu'il a publié (sonar21.com, 14 oct. 2026) · a déjà présenté un exposé au Conseil à l'invitation de la Russie sur Nord Stream, le 26 avr. 2024 (S/PV.9619)                                                 |

| CE QU'ONT DIT LES 14 AUTRES MEMBRES                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Danemark                                                | A qualifié la réunion de « mascarade » et de perte de temps pour le Conseil ; la Russie, en tant que puissance occupante, doit répondre aux besoins essentiels des quelque 2 000 habitants d'Olechky et les laisser partir.                                                                                            |
| Lettonie                                                | L'ONU peut vérifier les violations en Ukraine parce que l'Ukraine lui accorde un accès complet ; la Russie le refuse. A proposé une mission d'établissement des faits du Conseil en Ukraine, y compris auprès des prisonniers de guerre russes.                                                                        |
| Royaume-Uni                                             | Soutient la Mission de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine (HRMMU), la Commission d'enquête et le CICR ; l'Ukraine leur a accordé l'accès, la Russie non — y compris à Olechky et à Olenivka.                                                                                              |
| France                                                  | Le CICR voit les prisonniers de guerre russes en Ukraine mais pas les prisonniers de guerre ukrainiens en Russie ; le Médiateur de l'Ukraine est prêt à garantir des couloirs à Olechky — « La Russie est-elle prête à en faire autant ? »                                                                             |
| Grèce                                                   | L'Ukraine a proposé un cessez-le-feu local et des itinéraires d'évacuation pour Olechky ; a exhorté la Russie à accepter et à accorder l'accès au HCDH.                                                                                                                                                                |
| États-Unis                                              | Les deux parties devraient cesser les attaques contre les chaînes d'approvisionnement énergétique et alimentaire et reprendre les négociations.                                                                                                                                                                        |
| Colombie                                                | A salué les rapports du HCDH, qui documentent des allégations visant les deux parties ; cessez-le-feu.                                                                                                                                                                                                                 |
| Chine, Pakistan, Somalie, Bahreïn, Panama, RDC, Libéria | Le DIH lie toutes les parties ; traitement humain des prisonniers de guerre ; accès humanitaire ; dialogue et cessez-le-feu. Aucun n'a souscrit à l'affirmation selon laquelle l'ONU dissimule les violations ukrainiennes ; le Panama, la Colombie et le Libéria ont soutenu les mécanismes de surveillance de l'ONU. |

| CE QUE LA RÉUNION A PASSÉ SOUS SILENCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Les constatations de l'ONU sur la détention par la Russie, dans la même série de rapports : 124 des 129 prisonniers de guerre ukrainiens libérés ont décrit des actes de torture ou des mauvais traitements ; 129 exécutions de prisonniers de guerre ukrainiens et de personnes hors de combat ; 817 cas de violences sexuelles liées au conflit commises par des agents russes, dont 528 à l'encontre de prisonniers de guerre ukrainiens (HCDH, 29 juin 2026, par. 85–86, 98).</li><li>La conclusion de la Commission d'enquête selon laquelle les autorités russes ont commis « des crimes contre l'humanité de torture, de disparitions forcées, de meurtre et de transfert forcé de population... en application d'une politique d'État » (7 nov. 2025).</li><li>Accès : le HCDH dispose d'un accès complet au territoire contrôlé par l'Ukraine et d'aucun accès en Russie ni dans les territoires occupés de l'Ukraine ; sa dernière demande adressée à la Russie (16 janv. 2026) est restée sans réponse. Les visites du CICR auprès de plus de 9 800 prisonniers de guerre ont eu lieu principalement en Ukraine ; sa dernière visite en Russie remonte à 2024 (CICR, 29 sept. 2026).</li><li>Olechky : une liste de personnes à évacuer convenue avec la Russie, 358 personnes vérifiées pour une évacuation immédiate, le CICR prêt — et aucune confirmation russe (Médiateur, 16 sept. 2026) (voir Vérification 04).</li></ul> |

| COMMENT LE RÉCIT CIRCULE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>En deux jours, ces affirmations ont été reprises par les médias russes d'État ou financés par l'État — TASS, Izvestia, Vesti.ru, Gazeta, Rambler — sous des titres tels que « Nebenzia évoque la politique de torture de Kyiv » et « Nebenzia accuse l'ONU de complaisance envers le régime de Kyiv ». Une réunion Arria ne laisse aucune trace dans les documents officiels du Conseil — seulement une diffusion en ligne et une transcription générée automatiquement ; la version qui circule est celle de la Russie.</p> <p>Ce format est légitime et utilisé par de nombreux membres. Ce qu'il ne permet pas, c'est de trancher quoi que ce soit : pas de vote, pas de document final, et les intervenants sont choisis par l'organisateur.</p> |

Sources : Mission russe auprès de l'ONU, 14 oct. 2026 · Izvestia, 16 oct. ; TASS, 14–15 oct. 2026 · Security Council Report, 13 oct. 2026 et méthodes de travail · rapports périodiques du HCDH du 30 juin 2025 et du 29 juin 2026 ; rapport sur les prisonniers de guerre, 1er oct. 2024 · CAT/C/UKR/CO/7 · Commission d'enquête, 7 nov. 2025 · ONU Info, 25 juin 2026 · CICR, 29 sept. 2026 · L. C. Johnson (sonar21.com), 14 oct. · HRMMU, 14 juil. 2026 · Commission d'enquête, 28 mai 2025 · liste complète en page 6



# AFFIRMATION, FAITS, CONCESSION (1-4)

Chaque affirmation telle que formulée, les faits auxquels elle se heurte, et ce qu'elle concède. Les citations de la Mission russe sont traduites du texte anglais publié par celle-ci ; celles de Mirochnik, des comptes rendus des médias d'État russes.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

AFFIRMATION 1 · VASSILI NEBENZIA · 14 OCT.

« ...les conclusions du Comité de l'ONU contre la torture concernant la torture et les violences sexuelles systématiques [à l'encontre de militaires russes détenus par l'Ukraine] »

Déclaration à la réunion selon la formule Arria, [russiaun.ru/en/news/514102026](#)

AFFIRMATION 2 · VASSILI NEBENZIA · 14 OCT.

« ...elle fait tout pour éviter de documenter les crimes du régime de Kiev... en portant des accusations infondées contre la Russie, ce qui est particulièrement caractéristique du HCDH dirigé par M. Volker Türk. »

Déclaration à la réunion selon la formule Arria, [russiaun.ru](#)

AFFIRMATION 3 · RODION MIROCHNIK · 14 OCT.

« Dans la zone frontalière contrôlée par Kyiv, il existe tout un réseau de dizaines de prisons secrètes, que les rapports des organisations internationales de défense des droits de l'homme appellent “camps de transit”... »

Transcription d'UN Web TV, 14 oct. 2026 (générée automatiquement, interprétation anglaise)

AFFIRMATION 4 · RODION MIROCHNIK · 14 OCT.

« [Les prisonniers évoquent] des chaises électriques... des téléphones de campagne... des procédures pseudo-médicales barbares, des membres amputés, des tortures moyenâgeuses, le marquage au fer... »

Transcription d'UN Web TV, 14 oct. 2026 (générée automatiquement, interprétation anglaise) ; propos répétés au Siège de l'ONU le 15 oct. (TASS)

DÉFORME LES PROPOS DU COMITÉ

L'examen de l'Ukraine par le Comité (CAT/C/UKR/CO/7, adopté le 1er mai 2025) fait état d'« allégations de torture, y compris de violences sexuelles, à l'encontre » de prisonniers de guerre russes, relève l'ouverture de 20 enquêtes et en demande les résultats (par. 17(a)). Il ne les qualifie pas de systématiques. Ses termes « torture généralisée et systémique, y compris des violences sexuelles » figurent au paragraphe 19 — à propos des prisonniers de guerre et des civils ukrainiens détenus par les autorités d'occupation russes.

Ce que l'affirmation concède : Que le Comité contre la torture fait autorité — y compris à l'égard de la Russie.

L'ONU DOCUMENTE LES DEUX CAMPS

Dernier rapport du HCDH (29 juin 2026) : 75 des 134 prisonniers de guerre détenus par l'Ukraine ont fait état de torture ou de mauvais traitements, principalement dans des centres de transit (par. 93) ; 31 exécutions de personnes hors de combat par les forces ukrainiennes depuis févr. 2022 (par. 96) ; 108 cas de violences sexuelles liées au conflit commises par des agents ukrainiens (par. 100). La Commission d'enquête a constaté des violations commises par les autorités ukrainiennes à l'encontre de personnes accusées de collaboration (7 nov. 2025).

Ce que l'affirmation concède : Que la documentation de l'ONU compte — or la Russie n'a pas répondu aux demandes d'accès du HCDH.

AUCUNE PREUVE PRÉSENTÉE

Aucun chiffre, aucune liste, aucun lieu n'a été présenté. Le propre document de Mirochnik, « Prisons secrètes », qualifie ces sites de « points de transit » (360.ru, 26 févr. 2026) — catégorie dont l'ONU rend déjà compte : deux lieux d'internement non officiels à Kyiv ou à proximité en 2025, un dans la région de Donetsk et un dans la région de Kharkiv en 2024 (HCDH, 30 juin 2025, par. 48–55). Ni aucun organe de l'ONU, ni le CICR, ni l'OSCE n'a confirmé l'existence d'un « réseau ». Lors de la réunion, Mirochnik a lui-même déclaré qu'un rapport du HCDH avait relevé « avec justesse, en passant » que la plupart des crimes avaient été commis aux premiers stades de la détention.

Ce que l'affirmation concède : Que l'ONU rend bien compte de la détention en Ukraine — Mirochnik le dit lui-même, ce qui est l'inverse de la prémisse de la réunion.

EN PARTIE CONSIGNÉ PAR L'ONU, PRÉSENTÉ DE MANIÈRE SÉLECTIVE

Le HCDH a publié des cas de torture de prisonniers de guerre russes par des personnels ukrainiens, notamment des décharges électriques dans un site non officiel de la région de Kharkiv en 2024 (30 juin 2025, par. 55). Il n'a consigné aucune amputation ni aucun marquage au fer. Les mêmes rapports consignent la torture dans les lieux de détention russes à une tout autre échelle : 124 des 129 prisonniers de guerre ukrainiens libérés (29 juin 2026, par. 86) ; le HCDH l'a qualifiée de « généralisée et systématique » (1er oct. 2024).

Ce que l'affirmation concède : Que la torture de prisonniers doit faire l'objet d'enquêtes — une norme que la Russie n'applique pas à ses propres établissements.

Sources : Mission russe auprès de l'ONU, 14 oct. 2026 · Izvestia, 16 oct. ; TASS, 14–15 oct. 2026 · Security Council Report, 13 oct. 2026 et méthodes de travail · rapports périodiques du HCDH du 30 juin 2025 et du 29 juin 2026 ; rapport sur les prisonniers de guerre, 1er oct. 2024 · CAT/C/UKR/CO/7 · Commission d'enquête, 7 nov. 2025 · ONU Info, 25 juin 2026 · CICR, 29 sept. 2026 · L. C. Johnson (sonar21.com), 14 oct. · HRMMU, 14 juil. 2026 · Commission d'enquête, 28 mai 2025 · liste complète en page 6



# AFFIRMATION, FAITS, CONCESSION (5-8)

Chaque affirmation telle que formulée, les faits auxquels elle se heurte, et ce qu'elle concède. Les citations de la Mission russe sont traduites du texte anglais publié par celle-ci ; celles de Mirochnik, des comptes rendus des médias d'État russes.

UKRAINE EVIDENCE HUB  
REGISTRE VÉRIFIÉ  
OCT. 2026

**AFFIRMATION 5 · VASSILI NEBENZIA · 14 OCT.**

« ...où les forces ukrainiennes imposent massivement des blocus logistiques... [Mirochnik] s'est personnellement rendu sur les lieux des bombardements et des blocus, notamment à Aliochki. »

Déclaration à la réunion selon la formule Arria, [russiaun.ru](#)

**LA VILLE EST TENUE PAR LA RUSSIE**

La Russie occupe Olechky depuis le 24 févr. 2022 et contrôle toutes les routes qui y mènent. La mission de surveillance de l'ONU : « une puissance occupante a le devoir d'assurer l'approvisionnement de la population en vivres et en produits médicaux et de faciliter les secours humanitaires » (25 juin 2026). Une liste de personnes à évacuer a été convenue avec la Russie, le Médiateur de l'Ukraine a vérifié 358 personnes nécessitant une évacuation immédiate et le CICR est prêt à y participer — la Russie n'a pas confirmé qu'elle y donnerait suite (Médiateur, 16 sept. 2026) ; le 19 oct., le Médiateur a indiqué que les parties s'accordaient sur les derniers détails. Vérification complète : Vérification 04.

**Ce que l'affirmation concède** : Une crise humanitaire dans une ville que la Russie occupe.

**AFFIRMATION 6 · VASSILI NEBENZIA · 14 OCT.**

« Kiev terrorise la population civile jusqu'au cœur de la Russie. »

Déclaration à la réunion selon la formule Arria, [russiaun.ru](#)

**DES CHIFFRES NON VÉRIFIÉS — ET UNE RÈGLE QUI LIE AUSSI LA RUSSIE**

Les autorités russes font état de 205 civils tués et 1 302 blessés par des attaques ukrainiennes dans 27 régions (déc. 2025 – mai 2026) ; le HCDH « n'a pas été en mesure de vérifier les circonstances » (par. 68). La Commission d'enquête a établi la responsabilité des autorités ukrainiennes dans certaines violations du droit humanitaire. Au cours des mêmes six mois, le HCDH a vérifié au moins 1 272 civils tués et 6 871 blessés en Ukraine (par. 64).

**Ce que l'affirmation concède** : Son propre principe : le DIH « doit être respecté par tous les pays ».

**AFFIRMATION 7 · VASSILI NEBENZIA · 14 OCT.**

« [La Sous-Secrétaire générale de l'ONU aux droits de l'homme, Claudia Fuentes Julio,] n'a pas pu trouver le temps d'assister à notre réunion... »

Transcription d'UN Web TV, 14 oct. 2026 ; déclaration publiée par la Mission russe

**LES RÉUNIONS ARRIA SONT INFORMELLES**

Une réunion selon la formule Arria n'est pas une séance du Conseil de sécurité ; elle est convoquée par un membre, ne donne généralement lieu à aucun compte rendu, et ses intervenants sont pour la plupart issus de la société civile (Security Council Report). Le Secrétariat avait présenté un exposé officiel au Conseil sur l'Ukraine cinq jours plus tôt (9 oct.). Les constatations du HCDH — concernant les deux camps — sont publiques.

**Ce que l'affirmation concède** : Que la Russie veut le bureau des droits de l'homme de l'ONU dans la salle — tout en lui interdisant l'accès à la Russie et aux territoires occupés de l'Ukraine.

**AFFIRMATION 8 · LARRY C. JOHNSON · 14 OCT.**

« Au moins 12 404 civils ont été tués par les forces armées ukrainiennes depuis 2014... Le bilan de la Russie en Ukraine est conforme à une politique consistant à ne pas prendre les civils pour cible. »

Transcription d'UN Web TV, 14 oct. 2026 ; texte publié par l'intéressé ([sonar21.com](#))

**AJOUTE UN TOTAL DE L'ONU À UN CHIFFRE RUSSE**

Ce chiffre semble additionner le total établi par le HCDH pour le Donbass en 2014–2021 et l'affirmation du MAE russe faisant état de « plus de 9 000 » victimes depuis 2022. Le total du HCDH recense les civils tués par toutes les parties, des deux côtés de la ligne de contact, et inclut les 298 personnes à bord du vol MH17 (au moins 3 393 au 30 sept. 2021). Le chiffre de 9 000 n'est pas vérifié par l'ONU. Sur le ciblage : la Commission d'enquête a conclu que les forces russes avaient commis le meurtre de civils au moyen de drones à Kherson, constitutif d'un crime contre l'humanité, « dans le cadre d'une politique d'État coordonnée » (28 mai 2025) ; à Boutcha, l'ONU a documenté le meurtre de 73 civils alors que les forces russes tenaient la ville (HCDH, 7 déc. 2022).

**Ce que l'affirmation concède** : Le décompte de l'ONU : il cite comme fiable le chiffre de 16 431 civils tués depuis févr. 2022 établi par la Mission de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine (HRMMU) (au 14 juil. 2026).

## POUR ÊTRE JUSTE

L'ONU a documenté des violations réelles commises par les forces et les autorités ukrainiennes : torture et mauvais traitements de prisonniers de guerre russes, surtout dans des centres de transit avant l'internement officiel ; 31 exécutions de personnes hors de combat, pour la plupart en 2022 et au début de 2023 ; 108 cas de violences sexuelles liées au conflit ; lieux d'internement non officiels ; violations à l'encontre de personnes accusées de collaboration (HCDH ; Commission d'enquête).

Le Comité contre la torture a demandé à l'Ukraine l'issue de 20 enquêtes. L'Ukraine devrait les mener à terme et en publier les résultats. Rien de tout cela ne relève d'un « angle mort » : chacun des éléments ci-dessus figure dans un rapport de l'ONU.



| LE DOSSIER                                                                                                                       |                                                                           |                                                                                                                              |                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| INDICATEUR                                                                                                                       | DÉTENTION / FORCES UKRAINIENNES                                           | DÉTENTION / FORCES RUSSES                                                                                                    | SOURCE <span>A</span>             |
| Prisonniers de guerre interrogés par le HCDH ayant décrit des actes de torture ou des mauvais traitements (déc. 2025 – mai 2026) | 75 sur 134                                                                | 124 sur 129                                                                                                                  | HCDH, 29 juin 2026, par. 93, 86   |
| Exécutions de prisonniers de guerre et de personnes hors de combat depuis févr. 2022                                             | 31                                                                        | 129                                                                                                                          | par. 96, 85                       |
| Cas de violences sexuelles liées au conflit depuis févr. 2022                                                                    | 108                                                                       | 817 (dont 528 à l'encontre de prisonniers de guerre)                                                                         | par. 100, 98                      |
| Accès des observateurs de l'ONU                                                                                                  | Complet                                                                   | Aucun ; demandes restées sans réponse                                                                                        | par. 14                           |
| Comité contre la torture                                                                                                         | Allégations ; 20 enquêtes                                                 | « Torture généralisée et systémique, y compris des violences sexuelles »                                                     | CAT/C/UKR/CO/7, par. 17, 19       |
| Commission d'enquête                                                                                                             | Violations, notamment à l'encontre de personnes accusées de collaboration | Crimes contre l'humanité — torture, disparition forcée, meurtre, transfert forcé — « en application d'une politique d'État » | Commission d'enquête, 7 nov. 2025 |

LE DROIT

Troisième Convention de Genève, art. 13 et 17 : les prisonniers de guerre doivent être traités en tout temps avec humanité ; aucune torture physique ou morale ne peut être exercée pour obtenir des renseignements. Art. 126 : les délégués du CICR peuvent se rendre dans tous les lieux où peuvent se trouver des prisonniers de guerre. La règle lie les deux parties ; une seule accorde l'accès.

Convention contre la torture, art. 2(2) : « Aucune circonstance exceptionnelle, quelle qu'elle soit » ne peut justifier la torture. Quoi que fasse une partie, cela n'excuse pas l'autre — le *tu quoque* n'est pas un moyen de défense.

Trois niveaux. Établi : crimes contre l'humanité de torture et de disparition forcée commis par les autorités russes (Commission d'enquête). Tendance : mauvais traitements de prisonniers de guerre russes dans des centres de transit ukrainiens, documentés par l'ONU. Position : la « politique de torture systématique » que la Russie attribue à Kyiv — conclusion d'aucun organe mandaté.

CINQ ÉLÉMENTS DE LANGAGE

- « La Russie affirme que l'ONU ignore les violations ukrainiennes. Le dernier rapport de l'ONU les énumère — parce que l'Ukraine ouvre ses portes à l'ONU. »
- « Le même rapport : 124 des 129 prisonniers ukrainiens revenus de Russie ont décrit des actes de torture. La Russie ne laisse entrer personne. »
- « Le Comité contre la torture a parlé de “torture généralisée et systémique, y compris des violences sexuelles” — à propos du traitement des Ukrainiens par la Russie. »
- « Une réunion Arria n'a ni compte rendu ni document final. Les rapports de l'ONU, eux, figurent au dossier. »
- « Demandez à la délégation russe : accorderez-vous à l'ONU et au CICR l'accès qu'accorde l'Ukraine ? »

| QUESTIONS-RÉPONSES                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| « Donc l'Ukraine torture aussi des prisonniers ? »                              | L'ONU a documenté des cas, surtout en transit avant l'internement officiel, et l'Ukraine a ouvert des enquêtes — nous le reconnaissons. Ils sont connus parce que l'Ukraine donne accès. Du côté russe, l'ONU documente une tendance, et la Commission d'enquête a établi des crimes contre l'humanité.                                                                                                                                                                                  |
| « Et les prisons secrètes ? »                                                   | L'ONU elle-même a fait état de lieux d'internement non officiels en Ukraine. Personne n'a vérifié l'existence d'un « réseau de plusieurs dizaines » de sites, et la Russie n'a présenté ni liste ni lieu.                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| « Pourquoi le bureau des droits de l'homme de l'ONU s'est-il tenu à l'écart ? » | Les réunions Arria sont informelles et convoquées par un membre ; le Secrétariat n'est pas tenu d'y présenter un exposé. Les constatations du HCDH, y compris sur l'Ukraine, sont publiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| « Des civils russes sont tués eux aussi. »                                      | Le droit international humanitaire protège tous les civils. Le HCDH n'a pas pu vérifier les chiffres russes ; il a vérifié au moins 1 272 civils tués en Ukraine au cours des mêmes six mois.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| « La mission de surveillance de l'ONU est un projet ukrainien. »                | Mirochnik l'a affirmé lors de la réunion. La Mission de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine (HRMMU) est la présence sur le terrain du HCDH, en Ukraine depuis 2014 à l'invitation du gouvernement ; ses rapports documentent les violations des deux parties, y compris celles des forces ukrainiennes (affirmations 2 à 4). Elle ne peut pas travailler en territoire occupé ni en Russie parce que la Russie refuse l'accès (HCDH, 29 juin 2026, par. 14). |

CE QUE NOUS DEMANDONS

Répondre à l'affirmation sur les « angles morts » par les propres constatations de l'ONU — rapport du HCDH du 29 juin 2026, par. 85–86, 93, 96, 98–100 · demander à la Russie d'accorder au HCDH, à la Commission d'enquête et au CICR l'accès à tous les lieux où des Ukrainiens sont détenus, comme le fait l'Ukraine · soutenir les enquêtes sur les violations commises par toute partie, y compris les 20 affaires ukrainiennes relevées par le Comité contre la torture · s'agissant d'Olechky, demander à la Russie de confirmer l'évacuation déjà préparée — liste convenue, 358 personnes vérifiées, CICR prêt (Vérification 04).

| SOURCES                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Fédération de Russie                        | Déclaration de V. Nebenzia à la réunion selon la formule Arria, 14 oct. 2026<br><a href="https://russiaun.ru/en/news/514102026">https://russiaun.ru/en/news/514102026</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                | Position russe |
| Izvestia (financé par l'État)               | Mirochnik a accusé l'ONU d'ignorer des prisons secrètes en Ukraine, 16 oct. 2026<br><a href="https://en.iz.ru/en/2185049/2026-10-16/miroshnik-accused-un-ignoring-secret-prisons-ukraine">https://en.iz.ru/en/2185049/2026-10-16/miroshnik-accused-un-ignoring-secret-prisons-ukraine</a>                                                                                                                                                                | Position russe |
| TASS                                        | La Russie convoquera le 14 oct. une réunion selon la formule Arria sur les violations des droits de l'homme en Ukraine<br><a href="https://tass.com/world/2201659">https://tass.com/world/2201659</a>                                                                                                                                                                                                                                                    | Position russe |
| 360.ru                                      | Document « Prisons secrètes » : sites qualifiés de « points de transit », 26 févr. 2026<br><a href="https://360.ru/news/ukrainian-crisis/ukraina-ne-puskaet-gumanitarnye-organizatsii-v-tajnye-tjurny-vsu/">https://360.ru/news/ukrainian-crisis/ukraina-ne-puskaet-gumanitarnye-organizatsii-v-tajnye-tjurny-vsu/</a>                                                                                                                                   | Position russe |
| Security Council Report                     | What's In Blue : réunion selon la formule Arria sur l'Ukraine, 13 oct. 2026<br><a href="https://www.securitycouncilreport.org/whatsinblue/2026/10/aria-formula-meeting-on-ukraine-11.php">https://www.securitycouncilreport.org/whatsinblue/2026/10/aria-formula-meeting-on-ukraine-11.php</a>                                                                                                                                                           | C              |
| Security Council Report                     | Méthodes de travail : réunions selon la formule Arria<br><a href="https://www.securitycouncilreport.org/un-security-council-working-methods/aria-formula-meetings.php">https://www.securitycouncilreport.org/un-security-council-working-methods/aria-formula-meetings.php</a>                                                                                                                                                                           | C              |
| HCDH                                        | Attaques contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine et point sur la situation des droits de l'homme en Ukraine, 1er déc. 2025 – 31 mai 2026 (29 juin 2026)<br><a href="https://ukraine.un.org/sites/default/files/2026-06/2026-06-29%20PR44.pdf">https://ukraine.un.org/sites/default/files/2026-06/2026-06-29%20PR44.pdf</a>                                                                                                                      | A              |
| HCDH                                        | Rapport sur la situation des droits de l'homme en Ukraine, 1er déc. 2024 – 31 mai 2025 (30 juin 2025)<br><a href="https://ukraine.un.org/sites/default/files/2025-07/2025-06-30%20OCHR%2042nd%20periodic%20report%20on%20Ukraine.pdf">https://ukraine.un.org/sites/default/files/2025-07/2025-06-30%20OCHR%2042nd%20periodic%20report%20on%20Ukraine.pdf</a>                                                                                             | A              |
| HCDH                                        | Traitement des prisonniers de guerre et point sur la situation des droits de l'homme en Ukraine (1er oct. 2024)<br><a href="https://ukraine.un.org/en/download/169960/280096">https://ukraine.un.org/en/download/169960/280096</a>                                                                                                                                                                                                                       | A              |
| Comité contre la torture                    | Observations finales concernant l'Ukraine, CAT/C/UKR/CO/7 (1er mai 2025)<br><a href="https://digitallibrary.un.org/record/4084726/files/CAT_C_UKR_CO_7-EN.pdf">https://digitallibrary.un.org/record/4084726/files/CAT_C_UKR_CO_7-EN.pdf</a>                                                                                                                                                                                                              | A              |
| Commission d'enquête sur l'Ukraine          | La Commission se rend à Kyiv et réitère ses conclusions (7 nov. 2025)<br><a href="https://ukraine.un.org/en/304860-independent-international-commission-inquiry-visits-kyiv-reiterating-its-findings">https://ukraine.un.org/en/304860-independent-international-commission-inquiry-visits-kyiv-reiterating-its-findings</a>                                                                                                                             | A              |
| ONU Info / HRMMU                            | Des milliers de personnes piégées dans le sud de l'Ukraine luttent pour survivre (25 juin 2026)<br><a href="https://news.un.org/en/story/2026/06/1167809">https://news.un.org/en/story/2026/06/1167809</a>                                                                                                                                                                                                                                               | A              |
| CICR                                        | FAQ : l'action du CICR dans le conflit armé international entre la Russie et l'Ukraine (mise à jour du 29 sept. 2026)<br><a href="https://www.icrc.org/en/article/FAQ-icrc-work-russia-ukraine-international-armed-conflict">https://www.icrc.org/en/article/FAQ-icrc-work-russia-ukraine-international-armed-conflict</a>                                                                                                                               | C              |
| Conseil de sécurité de l'ONU                | S/PV.9619, 26 avr. 2024 (L. C. Johnson invité en tant qu'intervenant)<br><a href="https://un-project.org/meeting/S-PV-9619/">https://un-project.org/meeting/S-PV-9619/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                               | A              |
| Larry C. Johnson                            | Ma dernière intervention devant le Conseil de sécurité de l'ONU (14 oct. 2026)<br><a href="https://sonar21.com/my-latest-presentation-to-the-un-security-council/">https://sonar21.com/my-latest-presentation-to-the-un-security-council/</a>                                                                                                                                                                                                            | Position russe |
| Lenta.ru (citant TASS)                      | Mirochnik sur le HCDH et les « prisons secrètes », 14 oct. 2026<br><a href="https://lenta.ru/news/2026/10/14/v-mid-zayavili-ob-osvedomlennosti-uvkpch-oon-o-sekretnyh-tyurmah-kieva/">https://lenta.ru/news/2026/10/14/v-mid-zayavili-ob-osvedomlennosti-uvkpch-oon-o-sekretnyh-tyurmah-kieva/</a>                                                                                                                                                       | Position russe |
| UN Web TV                                   | Enregistrement de la réunion selon la formule Arria, 14 oct. 2026<br><a href="https://webtv.un.org/en/asset/k1p/k1pvbewsck">https://webtv.un.org/en/asset/k1p/k1pvbewsck</a>                                                                                                                                                                                                                                                                             | A              |
| HRMMU / HCDH                                | Victimes civiles au premier semestre 2026 (14 juil. 2026)<br><a href="https://ukraine.ohchr.org/en/Civilian-Casualties-Soar-in-Ukraine-in-the-First-Half-of-2026-Amid-Escalating-Attacks-and-Intensifying-Use-of-Deadly-Weapons-UN-Human-Rights-Monitors-Say">https://ukraine.ohchr.org/en/Civilian-Casualties-Soar-in-Ukraine-in-the-First-Half-of-2026-Amid-Escalating-Attacks-and-Intensifying-Use-of-Deadly-Weapons-UN-Human-Rights-Monitors-Say</a> | A              |
| HCDH                                        | Victimes civiles liées au conflit en Ukraine, au 30 sept. 2021<br><a href="https://ukraine.un.org/sites/default/files/2021-10/Conflict-related%20civilian%20casualties%20as%20of%2030%20September%202021%20(rev%208%20Oct%202021)%20EN.pdf">https://ukraine.un.org/sites/default/files/2021-10/Conflict-related%20civilian%20casualties%20as%20of%2030%20September%202021%20(rev%208%20Oct%202021)%20EN.pdf</a>                                          | A              |
| Commission d'enquête sur l'Ukraine          | Les attaques de drones contre des civils à Kherson constituent des crimes contre l'humanité (28 mai 2025)<br><a href="https://ukraine.un.org/en/295172-un-commission-concludes-russian-armed-forces%E2%80%99-drone-attacks-against-civilians-kherson">https://ukraine.un.org/en/295172-un-commission-concludes-russian-armed-forces%E2%80%99-drone-attacks-against-civilians-kherson</a>                                                                 | A              |
| HCDH                                        | Meurtres de civils dans les régions de Kyiv, de Tchernihiv et de Soumy, y compris à Boutcha (7 déc. 2022)<br><a href="https://ukraine.un.org/en/node/210464">https://ukraine.un.org/en/node/210464</a>                                                                                                                                                                                                                                                   | A              |
| Médiateur de l'Ukraine via Interfax-Ukraine | 358 personnes vérifiées pour une évacuation immédiate d'Olechky (16 sept. 2026)<br><a href="https://interfax.com.ua/news/general/1205491.html">https://interfax.com.ua/news/general/1205491.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                     | B              |
| Conseil de l'UE                             | Décision (PESC) 2024/1738 du Conseil du 24 juin 2024 (inscription de R. Mirochnik ; JO L 2024/1738)<br><a href="https://eur-lex.europa.eu/eli/dec/2024/1738/oj">https://eur-lex.europa.eu/eli/dec/2024/1738/oj</a>                                                                                                                                                                                                                                       | A              |
| UN Web TV                                   | Transcription de la réunion selon la formule Arria, 14 oct. 2026 (générée automatiquement)<br><a href="https://webtv.un.org/en/asset/k1p/k1pvbewsck">https://webtv.un.org/en/asset/k1p/k1pvbewsck</a>                                                                                                                                                                                                                                                    | A              |
| Ukraine Evidence Hub                        | Vérification 04 — Olechky : un blocus sans auteur (18 oct. 2026)<br><a href="https://ukraine-evidence.org/#factchecks">https://ukraine-evidence.org/#factchecks</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                      | —              |

MÉTHODE

Les affirmations sont tirées de la déclaration publiée par la Mission russe et des comptes rendus de la réunion parus dans les médias d'État russes ; les citations de la déclaration sont exactes (texte anglais tel que publié par la Mission, traduit ici) ; les propos de Mirochnik et de Johnson ont été vérifiés au regard de la transcription d'UN Web TV (générée automatiquement à partir de l'interprétation anglaise ; la formulation peut différer légèrement de l'original russe). Les propos de Johnson correspondent au texte qu'il a publié. Les mots entre crochets sont ceux du Hub.

Chaque affirmation est d'abord confrontée aux documents des organes mandatés par l'ONU (Niveau A) ; les sources indépendantes (Niveau C) ne sont utilisées qu'en l'absence de source de Niveau A. Les données officielles ukrainiennes (Niveau B) ne servent pas à réfuter les affirmations russes ; le seul chiffre de Niveau B (358 personnes vérifiées pour une évacuation d'Olechky, Médiateur de l'Ukraine) est donné à titre de contexte et signalé B.

Les 14 autres membres du Conseil ont tous pris la parole (transcription d'UN Web TV) ; leurs positions sont résumées et non citées intégralement. Aucun non-membre n'a pris la parole.